

INTRODUCTION GENERALE

Claudio Bolzman, Théogène-Octave Gakuba, Ibrahima Guissé

En guise d'introduction générale à cet ouvrage qui porte sur la migration des jeunes d'Afrique Subsaharienne, fruit d'une collaboration entre universitaires du Sud et du Nord, il nous a semblé important de rappeler d'emblée quelques éléments historiques, ou ce qu'on peut appeler une tradition de mobilité, qui a en tout temps rythmé ce qui est désigné aujourd'hui comme l'espace subsaharien. Historiquement en effet, le continent africain a souvent été intensément marqué par des mouvements migratoires multiformes. Ces déplacements étaient tantôt liés à la transhumance ou aux migrations écologiques (nomadisme), tantôt au commerce des esclaves, qu'il soit de forme transsaharienne ou transatlantique. Aussi, pendant la colonisation française en Afrique, du XIX^{ème} siècle, jusqu'à la veille des indépendances africaines, les populations se déplaçaient librement à travers les territoires français regroupés en sous-ensembles : Afrique Occidentale Française (AOF) et Afrique Equatoriale Française (AEF). Les auxiliaires coloniaux, agents des services publics, fonctionnaires, travailleurs, tirailleurs etc., étaient affectés indifféremment d'une colonie à l'autre. Au moment des années d'indépendance, 1960, plusieurs d'entre eux restèrent dans leur ex-colonie d'accueil. Ceci explique l'existence de fortes colonies malienne et sénégalaise dans certains pays africains comme au Congo Brazzaville.

L'Afrique sub-saharienne apparaît comme étant l'une des régions du monde où les mouvements migratoires sont les plus intenses : près d'un résident sur quatre vit dans un lieu où il n'est pas né selon les recensements effectués par les enquêtes du Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (cité par Traoré et Bocquier, 1996). La densité de la circulation dans cette région africaine, tout comme dans d'autres régions africaines, reste aussi liée à la fluidité des frontières dans des contextes socio-historiques où les constructions nationales ne datent que des années soixante.

L'Afrique de l'Ouest¹, qui concerne plus des trois quarts des pays étudiés (Cameroun, Mauritanie et Sénégal), reste marquée par le fait que la migration des Africains sous sa forme contemporaine s'est d'abord faite en direction de l'Afrique, avant de prendre les rivages européens.

Ainsi, Burkinabés, Maliens, Mauritaniens et Sénégalais migraient jusqu'au début des années 1970 prioritairement sur le continent africain, en direction notamment de la Côte d'Ivoire, du Congo et du Gabon. On pourrait même mentionner que le phénomène migratoire relève d'un trait culturel chez certaines populations de cette sous-région, notamment dans les deux pays que sont la Mauritanie et le Sénégal, qui sont au centre de cette étude. Ainsi, en milieu Soninké et Haalpulaaren, deux communautés linguistiques présentes de part et d'autre dans ces deux pays, la migration s'apparente à un rite initiatique du jeune homme qui se lance à la découverte du monde. Le migrant appelé tounkaranké en Soninké ou danniyanké en Pulaar, est celui qui a voyagé et acquis une expérience. Nos enquêtes réalisées auprès des jeunes mettent en relief cette dimension symbolique qui entoure le projet migratoire des jeunes Africains.

Parallèlement aux migrations, notamment des jeunes ouest-africains sur le continent, les destinations pour l'Europe ont pris une certaine ampleur dans les années 1990. Depuis la fin du XXe siècle, les migrations internationales des jeunes africains s'orientent notamment vers des pays comme l'Espagne, la France, l'Italie (De Hass, 2008). Des pays comme la Lybie, l'Algérie, le Maroc, deviennent ainsi de plus en plus des zones de transition qui précèdent la traversée de la Méditerranée.

Il faut aussi rappeler que différentes formes de migrations sont pratiquées par des jeunes motivés par le besoin d'aider financièrement leur famille et en quête d'une identité sociale. Leur migration n'est pas seulement clandestine ou irrégulière. Certains émigrent de façon régulière pour des motifs de réunification familiale ou pour poursuivre leurs études ; d'autres aussi peuvent accéder par voie légale au pays de destination, puis choisissent d'y

¹ Le continent africain compte 53 pays regroupés en cinq régions : l'Afrique Centrale (9 pays), l'Afrique de l'Est (17 pays), l'Afrique du Nord (6 pays), l'Afrique de l'Ouest (16 pays) et l'Afrique du Sud (5 pays).

rester au-delà du séjour initialement autorisé. Cet ouvrage se focalise principalement sur des jeunes Africains, qui, en raison des difficultés d'obtenir un visa, prennent des voies illégales, terrestres ou maritimes, dans l'intention d'accéder à ce qui leur apparaît comme étant l'Eldorado européen. Si l'expression « migration irrégulière » décrit une gamme de phénomènes différents mettant en jeu des personnes qui entrent ou demeurent dans un pays dont ils ne sont pas citoyens en violation des lois nationales dudit pays, l'expression englobe alors ces deux formes de migrants, c'est à dire ceux qui choisissent de rester au-delà de l'autorisation initiale et ceux qui décident manifestement de rentrer dans un pays sans autorisation.

Ces différentes formes de migration irrégulière sont souvent regroupées sous les dénominations alternatives de « migration non autorisée », « migration illégale », « migration clandestine » ou de « sans papiers ». La controverse autour de l'adéquation de ces concepts, et en considération du principe selon lequel un individu ne peut être appelé « irrégulier » ou « illégal », amène certains experts et technocrates de la question migratoire à parler de « migrants en situation irrégulière » (CMMI, 2005). Certains auteurs utilisent également le terme de « migrations clandestinisées ou irrégularisées » pour mettre en évidence que les modifications des législations sur l'immigration, dans un sens de plus en plus restrictif, par les Etats récepteurs sont à la base de la situation d'illégalité vécue par les migrants dans ces Etats (Bolzman, 2001). Nous avons tout de même opté utiliser le terme de « migration clandestine » dans cet ouvrage, d'une part, pour restituer l'intériorisation du risque par les personnes migrantes et d'autre part, pour montrer comment ce terme en apparence péjoratif, finit par prendre une dimension valorisante aux yeux des personnes qui migrent, et en particulier des jeunes. Dans le cas précis des études menées au Cameroun, en Mauritanie et au Sénégal, le jeune migrant clandestin est celui qui brave la faim et la soif, la mer et le désert. Il est donc celui qui risque sa vie pour réaliser son objectif, c'est à dire accéder au marché du travail et « sortir ses parents de la pauvreté ».

Dans le présent ouvrage, la première partie est constituée des résultats d'une recherche qui a porté sur la migration clandestine des jeunes d'Afrique subsaharienne. A partir d'une analyse

détaillée de la problématique, elle soulève des interrogations sur le phénomène de migration dite clandestine des jeunes africains et suggère des réponses susceptibles de favoriser des alternatives aux mesures exclusivement sécuritaires ou unilatérales en cours. Cette nouvelle forme de migration, mue par des forces puissantes et complexes, principalement le manque de travail et de moyens de subsistance dans le pays d'origine, a surtout émergé dans un contexte marqué par la fermeture de l'Europe vis-à-vis des pays africains et la mise en place d'une approche sécuritaire par les Etats des pays développés. En s'appuyant sur l'analyse des discours des jeunes africains souhaitant émigrer et de jeunes qui ont déjà effectué le parcours migratoire illicite jusqu'à atteindre un pays européen (les personnes migrantes refoulées), et en articulant ces discours à ceux d'autres acteurs individuels et institutionnels impliqués dans le projet aventurier, cette recherche explicite le lien entre ces nouvelles formes de mobilités des jeunes africains sans formation, les déficits en matière socio-économique des pays d'origine et les politiques de contrôle des frontières des Etats européens en la matière.

La seconde partie constitue un regard croisé de trois enseignants-chercheurs africains impliqués qui ont collaboré à l'étude. De par leurs connaissances approfondies des contextes socio-historiques investigués et de par leurs affinités électives avec l'objet étudié, ils ont restitué les différents ressorts qui sont au centre du phénomène de la migration, souvent tragique, des jeunes. Mohamadou Sall s'intéresse au mythe du Kaaw qui tend à construire dans l'imaginaire collectif africain, le continent européen comme un Eldorado, facteur puissant d'attraction pour les jeunes. Abdoulaye Sow, en collaboration avec Fabienne Tanon, explore les transformations produites par l'émigration au sein des familles mauritaniennes, y compris celles qui n'ont pas émigré elles-mêmes. Quant à Bame Nsameng, il constate que même les étudiants universitaires camerounais, garçons et filles, qui ont pourtant de bonnes chances de trouver un poste stable dans leur pays, sont fortement attirés par l'Eldorado européen. Il met ainsi en évidence la mondialisation de l'imaginaire collectif des jeunes, en décalage avec les conditions de vie et les opportunités concrètes dans leur pays d'origine. Si dans son ensemble l'ouvrage traite de cette question de migration de jeunes et des défis qu'elle pose aux

sociétés de départ et de destination, la contribution de Pedro Gois, dans cette deuxième partie, rappelle une autre réalité migratoire africaine lusophone. On note ainsi que les trajectoires migratoires africaines épousent les itinéraires qui mènent aux anciennes métropoles coloniales, mais leur visibilité ou visualisation sont fonction du degré de polarisation politique du fait migratoire dans le pays de destination.

Les différentes contributions soulèvent le fait que cette forme de migration des jeunes africains a un impact tant sur les structures sociales des sociétés africaines qu'européennes et pose des défis à la fois aux pouvoirs publics des pays d'origine et aux politiques migratoires des pays de destination. Ces politiques migratoires qui ont pour fonction de contrôler les entrées et sorties des individus, sans tenir compte outre mesure de l'intégralité du « cycle migratoire » qui débute dans le pays lorsque l'individu devient un migrant potentiel, laissent apparaître un décalage avec le contexte économique, ce qui est souvent source de leur échec. Par ailleurs, compte tenu des disparités dans le développement et la démographie, et de l'absence de voies légales pour partir, tout laisse à penser que cette forme inédite de migration des jeunes au prix de leur vie, est appelée à s'intensifier par des stratégies plus sophistiquées et plus attentatoires à la vie humaine.

Relever le défi sera alors, de notre point de vue, fonction de la capacité des Etats émetteurs et récepteurs, d'articuler le besoin de développement des pays de départ et les besoins économiques et démographiques des sociétés vieillissantes des pays de destination.

C'est dire donc que les sociétés industrialisées européennes ne peuvent exhorter les gens à demeurer dans leur pays si elles ne s'engagent pas fermement à investir le temps et les ressources nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de ces populations. Or, pour s'attaquer efficacement aux raisons fondamentales qui poussent les gens à quitter leur pays, effort du reste tout à fait louable et nécessaire, il faudra beaucoup de temps et une volonté politique inébranlable. Dans l'intervalle, les pays dits développés ne doivent pas succomber à la tentation de baisser les bras devant les problèmes de l'immigration et de s'en remettre à l'application de mesures de contrôle de plus en plus restrictives, voire antidémocratiques (Papademetriou, 2007).

La prise en compte de l'impact des mesures sécuritaires sur la sécurité des migrants eux-mêmes, constitue un des défis majeurs que soulève la question de migration des jeunes africains en direction des pays d'Europe. Ces mesures laissent par ailleurs apparaître des incohérences entre politiques migratoires et développement, au regard notamment des importants moyens financiers qu'elles entraînent, qui auraient dû servir au renforcement des compétences de jeunes migrants potentiels, dont le présent ouvrage analyse et restitue les attentes, motivations et aspirations.

Les défis posés par la migration des jeunes d'Afrique subsaharienne en Europe sont donc importants et complexes. Les analyses croisées et variées développées dans l'ouvrage rendent compte de la complexité de ce phénomène, qui ne peut être compris sans être resitué dans le contexte des transformations socio-économiques à l'œuvre dans cette partie de l'Afrique, à la faveur ou à cause de la mondialisation, de l'instabilité politique et de la fermeture des frontières européennes.

Références bibliographiques

Bolzman, C. (2001). *Politiques d'immigration et clandestinisation in Personnes sans statut légal: Réalités et pratiques de solidarité*. Genève : Centre de Contact Suisses-Immigrés, 11-15.

CMMI. (2005). *Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action*. Genève : Commission Mondiale sur les Migrations Internationales.

De Haas, H. (2008). *Migration irrégulière d'Afrique occidentale en Afrique du nord et dans l'Union européenne : une vue d'ensemble des tendances générales*. Genève: OIM, Migration Research, N°32.

Papademetriou, D. (2007). « U.S. Immigration: Fact, Fear and Fantasy », *Population Press*, 13, 2.

Traoré, S. et Bocquier, P. (1996). « Migrations en Afrique de l'Ouest. De nouvelles tendances », *Chronique du Centre Français sur la population et le Développement (CEPED)*, janvier-mars, N°20, 1-3.